

Vie de l'association

Organisation d'un marché à destination des salarié-e-s de Mauffrey



Dans le cadre d'un partenariat, l'entreprise de transport Mauffrey a financé la formation juridique d'une de nos salariées.

En remerciement de ce financement, et pour faire vivre ce partenariat, nous avons co-organisé un événement festif ouvert aux salarié-e-s de l'entreprise.

Au programme de cette soirée : marché de producteur-trice-s vosgien-ne-s, guinguette, paniers solidaires.

Ce fut un moment agréable qui a permis de faire connaître notre association et des producteur-trice-s locaux.

Participation de Solidarité Paysans Lorraine et Haute- Marne à l'AG du réseau

Les 25 et 26 juin s'est tenue la 33^{ème} Assemblée Générale de Solidarité Paysans Nationale, dans la Sarthe. 5 représentants de SPLHM y ont participé. Après les formalités (présentation des rapports d'activité et financier), des échanges nourris ont eu lieu afin de rédiger le plan stratégique. Ce plan constitue la feuille de route des 5 ans à venir pour toutes les associations du réseau. Ses axes sont :

- Assurer un accompagnement et une défense de qualité par un appui accru aux équipes locales, le développement de nouveaux partenariats ainsi qu'un meilleur accompagnement des jeunes installés en agriculture ;
- Amplifier nos actions de communication et de plaidoyer afin de mieux faire valoir la parole des agriculteur-rices en difficultés et obtenir des changements dans les politiques publiques ;
- Renforcer la formation, l'échange, l'accompagnement à la vie associative et l'attention aux conditions de travail des salarié-e-s de nos structures ;
- Sécuriser les moyens financiers et humains afin de garantir la pérennité de notre action et de consolider notre indépendance.



Focus accompagnements



Régulariser ses déclarations de revenus à la MSA pour faire valoir ses droits retraite

- Fabrice*, bûcheron retraité, présente le rôle important de SPLHM dans la prise de sa retraite -

”

Quelle était votre situation quand vous nous avez fait appel ?

Depuis quelques années, la situation économique de mon activité d'exploitant forestier était dégradée. J'étais en déprime. Je n'avais plus envie de rien. Je ne m'occupais plus de mes papiers, du courrier, ...

Quelle incidence votre état de santé a eu sur vos cotisations MSA ?

Ne gérant plus l'administratif, je n'avais plus de centre de gestion donc plus de comptabilité. Mes déclarations de revenus n'étaient plus faites. Aussi, mes cotisations, calculées sur une base forfaitaire, était trop élevées et impossible à payer.



Réagir vite pour éviter une saisie de ses biens dont sa maison

- Benoît*, éleveur de volaille, explique comment notre accompagnement lui a permis de garder sa maison -

”

Quand vous nous avez appelés, votre situation était particulièrement urgente. Expliquez-nous ?

Pendant plusieurs années, j'ai eu une activité indépendante commerciale avant de me reconvertir comme agriculteur. Avec ce changement, mon niveau de vie a diminué. Je ne pouvais plus rembourser mes emprunts. La société de cautionnement a pris le relais mais a engagé une procédure de saisie de mes biens.

Quels biens étaient concernés ?

2 de mes biens étaient touchés dont ma résidence principale. Je risquais de me retrouver à la rue.

Comment s'est passée la régularisation de vos déclarations ?

Ensemble, nous avons rétabli les charges et les produits des 5 années passées. Nous avons ensuite déclaré mes revenus à la MSA.

Quels effets cette régularisation a-t-elle eu ?

La MSA a recalculé mes cotisations. Finalement, le montant dû était bien moindre et j'ai pu solder cette dette. Mes cotisations payées ont validé des trimestres pour ma retraite. Vous m'avez accompagné à la MSA pour faire un point sur mes droit retraite.

Actuellement, comment allez-vous ?

Je suis désormais à la retraite. Je vais moralement beaucoup mieux. Vous m'avez retiré une épine du pied car, sans vous, je n'aurais pas fait ces démarches et je n'en serais pas là.

Où en était la procédure de saisie lors de notre premier rendez-vous ?

La vente aux enchères était fixée 3 semaines après notre premier rendez-vous. Il y avait donc peu de temps pour agir.

Qu'est-ce qui a été fait avec nous ?

Tout de suite vous m'avez parlé d'un redressement judiciaire. Cela avait pour avantage de suspendre la saisie, de maintenir mon activité agricole et de rembourser l'argent dû via un plan sur plusieurs années. Avec votre aide, en 2 semaines, j'ai déposé une demande d'ouverture de redressement judiciaire.

Que s'est-il passé ensuite ?

J'ai pu conserver ma maison. J'ai décidé de vendre mon autre bien pour solder une partie de ma dette auprès de la société de cautionnement. Pour le restant de la dette, un plan sur 15 ans a été adopté.

Comment allez-vous maintenant ?

Je suis soulagé d'avoir gardé ma maison. Moralement je vais bien mieux !

Agenda

 **Samedi 22 novembre à 13h30**

 Dommary-Baroncourt (55240)
Salle des fêtes

L'injuste prix de notre l'alimentation :
Quels coûts pour la société et
la planète ?

Conférence, débats et témoignages
organisés par :



 **Du 15 octobre au
30 novembre**

 Partout en France

 [C'est ici pour voir les séances](#)



Solidarité Paysans Lorraine et Haute-Marne

17 rue André Vitu

88026 EPINAL Cedex

03 29 35 33 17 | 06 74 71 04 85

solidaritepaysanslorraine@wanadoo.fr

Vous l'avez reçu car vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Se désinscrire](#)